

#### MATERIAU DE REFERENCE POUR LABORATOIRES D'ŒNOLOGIE

## CERTIFICAT D'ANALYSES

Prémière édition : août 2012 version 00 – août 2012

# TITRIVIN SW 10

## Matériau

Assemblage de vins et de moûts de Les valeurs ont été établies à partir des différentes origines. résultats d'une chaîne d'essais impliquant

### **Préparation**

Selon les techniques et procédés usuels en  $\alpha$  enologie. L'unique agent de stabilisation est le  $SO_2$ .

## Conditionnement

En ampoules verre de 10 mL. Réalisé par un laboratoire pharmaceutique.

#### Homogénéité

Contrôle effectué sur  $2^{\circ}/_{\circ\circ}$  des ampoules prélevées au cours du conditionnement. L'effectif du lot est déterminé grâce à la norme ISO 2859-1.

#### Stabilité

Suivi mensuel par notre laboratoire et exploitation statistique des résultats obtenus par les 7 laboratoires du groupe CA33 jusqu'à épuisement des stocks.

#### Conservation

A l'abri de la lumière entre 5 °C et 25 °C.

#### Valeurs de référence

Les valeurs ont été établies à partir des résultats d'une chaîne d'essais impliquant 38 laboratoires d'œnologie accrédités par le COFRAC. Le traitement statistique des résultats applique les algorithmes d'estimation robustes de moyennes et d'écart-types de la norme ISO 5725-5 repris dans la norme ISO 13528.

#### Intervalle de confiance

Il correspond à l'incertitude sur la valeur de référence avec k=2 pour un niveau de confiance de 95 %.

## Intervalle d'acceptation

Il correspond à la <u>variation maximum</u> qu'un laboratoire peut se fixer autour de la valeur attribuée au TITRIVIN lors <u>d'une</u> analyse.

#### **Utilisation prévue**

- ✓ Etalonnage des appareils de mesures
- ✓ Contrôle qualité des mesures
- ✓ Estimation des incertitudes

Ampoules à usage unique pour utilisation immédiate après ouverture.

## Lot W 03121217 10

Paramètres	VALEUR DE REFERENCE	Intervalle		INTERVALLE	
		DE CONFIANCE		D'ACCEPTATION	
		(AVEC K=2)		(AVEC K=2)	
		Borne inf.	Borne sup.	Borne inf.	Borne sup.
Titre alcoométrique vol. (%)	12,16	12,12	12,20	12,04	12,28
Sucres réducteurs (g/L)	27,3	26,5	28,1	24,5	30,1
Glucose + fructose (g/L)	25,8	25,1	26,6	23,1	28,6
рН	3,52	3,50	3,54	3,48	3,56
Acidité totale :					
⇒ en g d'H₂SO₄/L	3,18	3,13	3,23	3,02	3,34
⇒ en milliéquivalent/L	64,9	63,9	65,9	61,6	68,2
Acidité volatile :					
⇒ en g d'H₂SO₄/L	0,69	0,67	0,71	0,63	0,75
⇒ en milliéquivalent/L	14,1	13,7	14,5	12,9	15,3
Acide acétique (g/L)	0,83	0,78	0,88	0,73	0,93
Acide L-malique (g/L)	1,78	1,69	1,87	1,50	2,06
Acide L-lactique (g/L)	0,13	0,10	0,16	0,03	0,23

Chambre d'Agriculture de la Gironde Service Vigne et Vin 39 rue Michel Montaigne CS 20115 33295 BLANQUEFORT CEDEX

Tél. 05 56 35 00 00 Fax 05 56 35 58 59

titrivin@titrivin.com

ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

Les valeurs indiquées dans le certificat sont valides **jusqu'en décembre 2017**.

Les acheteurs seront avertis des éventuelles mises à jour de ce certificat. Elles seront aussi publiées sur le site www.titrivin.com.

La CA33 a préparé ce matériau de référence, organisé les essais inter-laboratoires et effectué l'évaluation statistique des données au meilleur de ses connaissances et de ses moyens.

GIRAUDON Delphine Œnologue Responsable TITRIVIN



Système de management certifié